



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02764

Numéro SIREN : 484 225 859

Nom ou dénomination : 2 A P C

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2017 sous le numéro de dépôt 22677

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>EUURL 2 APC</u>					Néant <input type="checkbox"/> *													
Adresse de l'entreprise <u>29 rue Chateaubriand 33160 ST MEDARD EN JALLES</u>																		
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">8</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">8</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; text-align: center;">9</td> </tr> </table>										4	8	4	2	2	5	8	5	9
4	8	4	2	2	5	8	5	9										
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>													
Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>																		
<b>ACTIF</b>																		
					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012											
			Autres *		014	1 080	016	277	803									
	Immobilisations corporelles *				028	34 233	030	33 498	734									
	Immobilisations financières * (1)				040	300	042		300									
	<b>Total I (5)</b>				044	35 613	048	33 775	1 837									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	4 997	052		4 997										
		Marchandises *		060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	41 302	070		41 302										
		Autres * (3)		072	7 566	074		7 566										
	Valeurs mobilières de placement				080		082											
	Disponibilités				084	16 418	086		16 418									
	Charges constatées d'avance *				092		094											
<b>Total II</b>				096	70 284	098		70 284										
<b>Total général (I+II)</b>					110	105 896	112	33 775	72 121									
<b>PASSIF</b>																		
								Exercice N 1	NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			7 000										
	Écarts de réévaluation				124													
	Réserve légale				126			700										
	Réserves réglementées *				130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131		132	19 618										
	Report à nouveau				134			(14 605)										
	Résultat de l'exercice				136			7 878										
	Provisions réglementées				140													
	<b>Total I</b>				142			20 591										
Provisions pour risques et charges						<b>Total II</b>	154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			16 429										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....				169	4 537	172	32 107										
	Produits constatés d'avance				174			2 994										
<b>Total III</b>				176			51 530											
<b>Total général (I + II + III)</b>					180			72 121										
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 256										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

## COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		EURL 2 APC		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A – RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						3 11 2 12 0 1 6 1		
						1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	232 581	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	812	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	233 394	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	64 726	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(4 490)	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 8 198 – mobilier : ..... – immobilier : .....)				242	76 936	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 433	244	1 733	
	Rémunérations du personnel *					250	72 532	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	10 341	
	Dotations aux amortissements *					254	3 876	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		260	2	
Total des charges d'exploitation (II)						264	225 656	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	7 738	
Produits financiers (III)	280					294	53	
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		348	300	339	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	(533)		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	7 878	
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	7 878	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	339			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)	990				
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	2 033
	Créance due au report en arrière du déficit			346				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	6 184	354		
				Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables * ..... 19 698 ..... dont imputés sur le résultat :						360	6 184	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1		370		
				Déficit col. 2				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412	1 080	414		416	1 080	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	12 883	442		444		446	12 883	446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460	20 474	462	876	464		466	21 350	466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
Immobilisations financières		480		482	300	484		486	300	486			
TOTAL		490	33 357	492	2 256	494		496	35 613	496			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502	277	504		506	277	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	12 371	532	512	534		536	12 883	536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550	17 528	552	3 088	554		556	20 615	556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566			
TOTAL		570	29 899	572	3 876	574		576	33 775	576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 <i>terdecies</i> )						591							
TOTAL						596	585	597	599				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>EURL 2 APC</u>						Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	19 698	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983	6 184	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984	13 514	<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>					
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870	13 514	<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800			
<b>VI DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	22 610		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	25 003		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :  
 DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : EURL 2 APC		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141	232	581
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	812	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 1	144	233 393
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	64	726
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	(4	490)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	61	759
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	2	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
	TOTAL 2	152	121 997
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137	111	396
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	111	396
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.</b>			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	232	581
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6	160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation	186	/	/
<b>V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>			
Effectifs moyens du personnel * :	376	2	
dont apprentis	657	1	
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant  \*

Exercice clos le  SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	70

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

 (1) Néant  \*

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN 

4	8	4	2	2	5	8	5	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables janvier 2017

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:				Adresse du siège social:										
EURL 2 APC 29 rue Chateaubriand 33160 ST MEDARD EN JALLES														
SIRET	4	8	4	2	2	5	8	5	9	0	0	2	0	Mél :
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:										
				0682152715										

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:									
SIRET									

## B ACTIVITÉ

Activités exercées	Plomberie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	-----------	--	--------------------------

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/> Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% <input type="text"/>		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 <i>quinquies</i> )
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
		Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
		Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W	
		dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater</i> X	

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

**Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Bruno LABREZE 17 avenue de la Forêt Zone d'activité Mermoz BP 100 20 33320 EYSINES Tél: 0556164016	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 16052017 Lieu: ST MEDARD EN JALLES
	Qualité et nom du signataire: Mathieu SCIORTINO
	Signature:
Tél:	



2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
EURL 2 APC 484225859			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
<b>I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	1 500		
APR	533		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		22 500	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		22 500	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
<b>II - CREDITS D IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
<b>PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)</b>			
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Compte		205000 / 280500		Concess.brevets licences				
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0002 Création Site web- Vistalid Entrée	24/03/2016	1 080,00		L 33,33	277,00		803,00	
<b>Sous-total</b>		<b>1 080,00</b>			<b>277,00</b>		<b>803,00</b>	

Compte		215500 / 281550		Outillage industriel				
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0001 poste mini Artigaz	27/10/2005	510,96		L 20,00	510,96			
0002 Sertisseuse batt 12 v	27/10/2005	759,09		L 20,00	759,09			
0003 Cintreuse électrique + pied	27/10/2005	776,80		L 20,00	776,80			
0004 Scie Sabre	07/09/2006	507,62		L 20,00	507,62			
0005 Analyseur de combustion Testo 330-1L	29/12/2006	1 610,00		L 20,00	1 610,00			
0006 RACHAT CB PERFORATEUR	31/12/2006	0,15		00,00	0,15			
0007 Appareil de scellement DX 351	12/07/2007	605,00		L 33,33	605,00			
0008 Pince à sertir Cedeo	31/12/2007	1 170,01		L 33,33	1 170,01			
0009 Pince à sertir Cobatri	31/12/2007	1 103,00		L 33,33	1 103,00			
0010 Cloueur à gaz Hilti	14/02/2008	749,81		L 25,00	749,81			
0011 Tronçonneuse HILTI	17/07/2008	675,65		L 25,00	675,65			
0012 Visseuse Festool - Berthome Beugnot	15/09/2009	583,34		L 25,00	583,34			
0013 Cloueur autonome - Cedeo	30/06/2010	629,68		L 25,00	629,68			
0014 Sertisseuse Rems mini-press Cedeo	30/09/2011	771,31		L 20,00	771,31			
0015 Perforateur-burineur TE 60-ATC Hilti	17/10/2011	1 000,01		L 20,00	1 000,01			
0016 Sertisseuse rautool+access Cedeo	31/10/2011	1 430,41		L 20,00	1 430,41			
<b>Sous-total</b>		<b>12 882,84</b>			<b>12 882,84</b>			

Compte		218200 / 281820		Materiel de transport				
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0004 Fourgon Fiat Ducato	20/09/2011	20 473,82		L 20,00	20 473,82			
0005 Pièces camion-Plateau coulissant-Acce Entrée	10/03/2016	876,08		L 20,00	141,63		734,45	
<b>Sous-total</b>		<b>21 349,90</b>			<b>20 615,45</b>		<b>734,45</b>	

## INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2016 - données comptables

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Edité le 11/05/2017

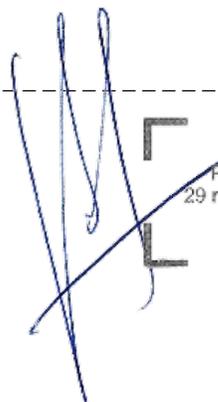
Compte		Depots & cautionnements verses						
Désignation	Acquis le	Prix Acquisit.	Valeur revente	M. / Tx	Cumul amort.	Cumul déprec.	Valeur nette	Immos sorties: type, date, valeur, obs..
0001 VIR LECLERC CAUTION CARTE CAR Entrée	09/03/2016	300,00		N.A. 0			300,00	
<b>Sous-total</b>		<b>300,00</b>					<b>300,00</b>	

<b>Total général</b>		<b>35 612,74</b>			<b>33 775,29</b>		<b>1 837,45</b>	
----------------------	--	------------------	--	--	------------------	--	-----------------	--

Fait à : St Médard en Jalles

le : 10/05/2017

Signature et cachet de l'entreprise :



**2 A.P.C.**  
 Plomberie - Chauffage - Sanitaire  
 29 rue chateaubriand 33160 St Médard  
**Tél. : 05 56 69 99 26**  
 SIRET : 484 225 859 00020